



Montrouge, le 11 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TDF RENFORCE SES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES ET DE LA PARENTALITÉ

- > TDF ADHÈRE AU #PARENTAL ACT
- > INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES 2020 : 92/100

Trois ans après la signature de son premier accord prônant l'équilibre professionnel entre les femmes et les hommes, l'entreprise signe un nouvel accord engageant et novateur pour ses collaborateurs et dynamise ses actions relatives à la parentalité. L'entreprise fait figure de précurseur dans ce domaine et porte un projet en six axes dont la parentalité, le recrutement, l'évolution professionnelle, la rémunération, la formation et la culture d'entreprise.

Cet accord, conclu pour trois ans (2020-2022), complète et améliore les mesures existantes. Il a été signé par l'ensemble des organisations syndicales de TDF.

TDF est fier d'annoncer son adhésion au #Parental Act. Ce dispositif, permet au deuxième parent de bénéficier d'un congé paternité ou d'accueil d'une durée d'un mois, rémunéré à 100 %.

Au 1^{er} mars 2020, TDF affiche un index égalité femmes-hommes de 92/100, preuve de l'engagement du Groupe par les actions mises en œuvre depuis plusieurs années.

Équilibre entre le rôle de parent et vie professionnelle

En tant que signataire de la Charte de la Parentalité, TDF accompagne ses collaborateurs dans leur vie de parents en favorisant leur qualité de vie au travail. Des mesures spécifiques sont renforcées pour accompagner les femmes enceintes.

Pendant leur congé maternité, les femmes ont la possibilité de réduire leur temps de travail hebdomadaire et d'avoir un accès facilité au télétravail. Le congé maternité est allongé de quatre semaines pour atteindre une durée totale de vingt semaines. Pour le parent collaborateur de TDF, un congé parentalité supplémentaire d'un mois, rémunéré à 50 % du salaire de base, est également possible. **Depuis l'adhésion de TDF au #Parental Act, le deuxième parent bénéficie d'un congé paternité ou d'accueil d'une durée d'un mois, rémunéré à 100%.** Le partenariat avec le réseau de crèches inter-entreprises Babilou a été renouvelé et permet désormais aux collaborateurs de TDF de bénéficier de trente berceaux dans les crèches du réseau pour leurs enfants de 0 à 3 ans.

Une égalité à chaque étape de la carrière

A horizon 2022, l'entreprise prévoit d'atteindre un niveau de salaire égal entre les femmes et les hommes et d'améliorer le résultat de l'index égalité professionnelle. Chaque année, TDF alloue un budget spécifique pour compenser les éventuels écarts de rémunération dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO).

D'ici 2022, l'objectif est qu'au moins une femme siège à chaque comité de direction et que la part de femmes au sein de chaque comité de direction soit supérieure ou égale au taux global de femmes dans l'entreprise (22,7% en 2019).

TDF souhaite également féminiser les métiers où les femmes sont peu représentées. Pour cela, une attention est portée sur les recrutements externes mais également sur la mobilité interne.

Les partenariats avec des associations, comme Elles Bougent, et auprès des écoles et universités, seront renforcés pour augmenter les vocations féminines dans les métiers majoritairement occupés par des hommes.

Sensibilisation du personnel

L'objectif est de sensibiliser l'ensemble des salariés sur la question de l'égalité professionnelle et de lutter contre toute forme de discrimination et de stéréotypes.

Du 9 au 13 mars, une semaine dédiée à l'égalité professionnelle et à la parentalité est organisée au sein de l'entreprise. Durant la semaine, une conférence sur le thème « Conjuguer carrière et parentalité » est proposée, des informations quotidiennes de sensibilisation seront envoyées aux collaborateurs (sur le harcèlement, les stéréotypes, etc.) et l'entreprise diffusera le guide de la parentalité, qu'elle vient d'éditer.

Quelques chiffres sur TDF

- 1 500 collaborateurs en France
- Index (au 1^{er} mars 2020) : 92/100
- 285 télétravailleurs, soit 34 % de l'effectif éligible
- Les femmes représentent 22,7% des effectifs (2019).

Christophe Maximilien, Directeur des ressources humaines du groupe TDF, déclare : « *Les mesures ciblant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sont renforcées. Avec cet accord, nous poursuivons la mise en œuvre des actions visant à favoriser la qualité de vie au travail des salariés en permettant une meilleure conciliation de leur vie professionnelle et personnelle.* »

À propos du groupe TDF

Opérateur d'infrastructures neutre et ouvert, TDF accompagne les acteurs du numérique dans leurs enjeux stratégiques de connectivité en Métropole comme en Outre-Mer. Que ce soit pour la diffusion radio et TNT, la couverture Très Haut Débit mobile ou le déploiement de la fibre, TDF, leader avec 18 200 sites, apporte à ses clients une expertise métier, un mix technologique unique et innovant ainsi qu'une proximité territoriale de premier plan. Dans un univers chaque jour plus connecté, TDF permet depuis plus de quatre décennies, aux télécoms et aux médias, de relier partout, plus vite, les territoires et les Français.

Contact presse TDF

Pauline Mauger

Tél. : 01 55 95 11 07 - 07 70 01 18 27 / Courriel : pauline.mauger@tdf.fr

 www.tdf.fr

